

**1. Identification de la collectivité délégante**

Communauté de Communes du Pays Boulageois  
29 Rue de Sarrelouis - 57220 Boulay-Moselle  
Téléphone : 03 87 79 52 90- Télécopie : 03 87 79 57 24  
Courriel : [clement.pahin.ccpb@orange.fr](mailto:clement.pahin.ccpb@orange.fr) ou [laurent.danner.ccpb@orange.fr](mailto:laurent.danner.ccpb@orange.fr)

**2. Objet et caractéristiques de la délégation :**

DSP par voie d'affermage **pour la gestion et l'exploitation** pour la gestion et l'exploitation d'un Multi-accueil (40 places), d'une Micro-crèche (10 places) et d'un RAM - Accueil régulier et occasionnel d'enfants de 0 à 6 ans Renouvellement. Durée de la DSP : **7 ans**

**3. Date prévisionnelle du début du contrat :** 1<sup>er</sup> janvier 2017.

**4. Procédure de passation :**

Le présent avis a pour objet le recueil **des candidatures et des offres** présentées par les candidats intéressés. La procédure suivie sera celle des articles L 1411-1 et suivants du CGCT. Les deux phases de la consultation sont concomitantes. Suite à l'appel à candidature, tout opérateur manifestant son intention de proposer sa candidature se verra adresser le DCE selon les modalités détaillées au point 5. Aucune indemnisation ne sera versée aux candidats.

**5. Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises :**

Composé du règlement de consultation, du cahier des charges et de ses annexes, il est remis gratuitement par voie postale ou courriel à tout candidat qui en fait la demande écrite auprès de la Communauté de Communes à l'adresse indiquée au point 1 ou téléchargeable sur le site internet : [www.reprographic.fr](http://www.reprographic.fr)

**6. Composition des candidatures et des offres :**

Les éléments devant être fournis par les candidats à l'appui de leur candidature et de leur offre figurent dans le règlement de la consultation. Les dossiers de candidature et d'offre devront être rédigés en langue française et présentés en euros.

**7. Critères de sélection :**

Critères de sélection des candidatures : garanties professionnelles et financières des candidats, respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux [articles L. 5212-1 à L. 5212-4](#) du code du travail, aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité de traitement des usagers devant le service public.

Critères de sélection des offres :

- Valeur technique de l'offre au regard des attentes formulées dans le cahier des charges, organisation et moyens humains affectés, modalité d'organisation de l'accueil, prise en compte des sujétions de service public, qualité des projets d'établissement et des projets pédagogique, Démarche RSE.
- Offre financière sur la durée totale de la DSP (montant global de la participation de la Communauté de Communes, pertinence des coûts par berceau, prix de revient horaire, taux de facturation, cohérence entre les budgets établis et la qualité de l'offre de service proposée).

**8. Date limite de réception des candidatures et des offres : le 03 mai 2016 à 12h**

**9. Adresse à laquelle les candidatures et les offres doivent être envoyées :**

Les candidatures et les offres seront remises sous pli cacheté portant la mention « Délégation de service public petite enfance - NE PAS OUVRIR » par envoi recommandé avec accusé de réception ou déposées contre récépissé à l'adresse indiquée au point 1 et selon les modalités prévues par le règlement de la consultation.

**10. Adresse à laquelle des renseignements administratifs ou techniques peuvent être obtenus sur demande écrite** coordonnées indiquées au point 1.

**11. Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 mars 2016.**